



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE-RENDU CSE Central

11 et 12 mars 2025

Notre liminaire : « Work in regress – La véritable finalité des projets de transformation », [à lire ici](#).

L'actualité de l'entreprise : ça donne le tournis

La Présidente en a presque le vertige, 28,9% de parts de marché sur le linéaire, et avec 36M de visiteurs uniques pour France.tv en février (et + 3 millions en un an), France.tv est la plateforme plus regardée en France, loin devant Netflix et ses 20M de visiteurs par mois... Encore plus haut, encore plus vite, on continue le tour de manège avec l'offre fiction qui reste forte sur le numérique ; et sur nos antennes, des temps forts en janvier avec la commémoration de la libération des camps, en mars avec la journée de la femme.

À part ça, on est contents de notre performance sur le tournoi des 6 nations (avec un interlude à l'américaine et la présentation de la chanson française pour l'Eurovision). Mais attention, les droits pour ce tournoi vont être remis sur le marché, FTV va se battre pour les conserver.

Autre chiffre satisfaisant pour la direction : avec un taux de 8,4% de personnes en situation de handicap dans les effectifs, FTV a tout bon, puisque l'obligation légale est fixée à 6%. Et d'ailleurs, le dernier Comité interministériel du Handicap a embarqué dans le carrousel FTV en choisissant de tenir, récemment, sa dernière réunion dans nos locaux du siège.

MARS 2025

France 4 sera repositionné sur le canal 4 : rien ne change dans sa programmation, pour les enfants en journée, de la culture en soirée, pour ne pas déstabiliser la chaîne.

La Présidente aborde aussi le contexte international et « la trumpisation » : ne pas céder à l'hystérie, rester calme, travailler correctement, même si, en ce qui nous concerne, nous avons parfois l'impression d'avoir embarqué dans un train fantôme. Elle aborde ici le « gros bug » sur FranceInfo au sujet de la sortie de Trump sur Gaza, « nouvelle Côte d'Azur » : un dérapage qu'elle qualifie de « perturbant », mais avant tout, elle souhaite comprendre ce qu'il s'est passé : comment cette décision éditoriale a été prise, qu'est ce qui a été défaillant dans la chaîne de décision. La direction de FranceInfo va devoir travailler sur l'éditorial et sur le management, explique-t-elle, sans annoncer de grand chamboule-tout.

« **C'est quoi le journalisme à FTV ?** » lui demandons-nous, parce que cette question est fondamentale pour nous : nous avons souhaité la mettre au cœur de la réflexion sur ce métier, arrêter le manège un instant... Réflexion qui s'est transformée, hélas, en séminaire (programmé le 25 mars) consacré au « journalisme de demain » vu comme une simple utilisation de nouveaux outils, une poly compétence technique, un travail pour plusieurs supports. La Présidente est d'accord, il faut aussi débattre des fondamentaux, de ce qui fait le sens du métier de journaliste : nous attendons donc d'elle que ce débat puisse avoir lieu !

Le FTV bashing bat son plein, les autos tamponneuses s'en donnent à cœur joie, à l'exemple du sujet de la Carte Corporate : « on a fait une note pour rappeler

SUIVEZ-NOUS SUR





france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

les règles, c'est devenu sur C news « scandale financier » à FTV », explique D. Ernotte. « On va avoir plein de peaux de bananes, l'essentiel étant de faire du bruit », dans le contexte de la fin du mandat de la Présidente et de la désignation d'un successeur. D'ailleurs, sera-t-elle candidate à sa propre succession ? Joker, D. Ernotte va « attendre que le process soit lancé, mais les salariés de FTV seront les 1ers à être informés » de sa décision. La nomination du / de la nouveau.elle président.e, c'est pour le 22 mai 2025 ! la roue va-t-elle tourner ?

Le budget : les loopings, ça continue

Une nouvelle coupe budgétaire de 26 millions pour FTV augmente notre déficit, qui passe donc à 72 millions... FTV va renégocier tous les contrats, même ceux qui ne sont pas échus. D. Ernotte explique que « l'entreprise va devoir montrer sa capacité à améliorer sa performance » : les tutelles, Bercy et le ministère de la culture, demandent de faire des économies sur 2025, le Conseil d'Administration de FTV va en discuter cette semaine. Mais ouille ouille ouille, ça chatouille, FTV ne voit pas comment faire mieux que le budget voté en décembre 2024.

Outre les recherches d'économie, FTV doit augmenter ses ressources propres pour remplir son tiroir-caisse. Bonne nouvelle donc, selon la Présidente, que FTV Studio ait été choisi pour produire une quotidienne pour Ouest France. « C'est bon pour les ressources de la maison mère, et bon pour notre image » ! Euh, mais travailler pour la concurrence, puisque la Télé de Ouest France se positionne sur le créneau de la proximité, du régional et du local, sur tous les sujets, face aux stations régionales de l'ouest de la France, est-ce vraiment un pari pour l'avenir ? Nous en doutons.

Et les – 180 ETP, objectif 2025, peut-on en savoir plus ? Nous estimons que dans le cadre de la négociation d'un nouvel accord de gestion prévisionnelle des parcours professionnels, il est important de savoir où sont les 180 ETP à supprimer. Alors la nomination de Mme Bintou Loum au poste de Directrice de la performance opérationnelle peut inquiéter : sa mission sera « d'interroger l'organisation, les process, les métiers » - au service de la « performance ».

MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



Bintou Loum est à FTV depuis 2009, elle a été à la direction du numérique, puis elle a mené le projet JO 2025. C'est donc elle qui a dorénavant la charge de cette mission : « optimiser pour servir ce qui est important ». Une nouvelle directrice avec une mission XXL : faire en sorte que nous, à FTV, travaillions mieux ensemble pour atteindre nos objectifs ; coordonner les ressources, optimiser les fonctionnements – « dans un contexte budgétaire contraint pour devenir maître de notre destin, en analysant nos marges de manœuvres pour améliorer la perf opérationnelle : c'est à dire améliorer les fonctionnements et les utilisations d'outils ». Repérer les lourdeurs organisationnelles, les doublons inefficaces, supprimer les freins sans opposer la performance et le bien-être au travail. Eh bien si Mme. Loum y arrive, elle aura gagné le pompon.

Mais de quelle performance parle-t-on ? Uniquement financière et économique ? Parce qu'il y a aussi la performance éditoriale, la performance sociale, etc. Bintou Loum précise qu'il ne s'agit pas que de suivi budgétaire, même si le cadre est contraint, mais d'anticiper la baisse des ressources en optimisant les activités, en levant les freins, pour réaliser la mission de service public, avec une volonté de disposer « d'une vision holistique, globale, auditable par ceux qui nous contrôlent (L'IGF, la cour des comptes, les ministères), et de lever les inefficacités dans les relations entre les différentes directions », explique D. Ernotte. Wouah !

Et quels freins ont-ils été identifiés ? La Cfdt s'interroge, les accords collectifs, les métiers définis, ou encore, le travail des organisations syndicales, sont-ils des freins ? Meuh nan... En tout cas, Mme Loum estime que le cadre de l'entreprise



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

existant n'empêche pas de transformer par étapes, de façon « itérative », – « pour supprimer les obstacles du quotidien ». Ah et puis oui, le bonheur au travail est un moteur de la performance pour elle... Bonne nouvelle mais y a du boulot.

Plus de fluidité pour optimiser les organisations, OK. Mais aussi, disons-nous à la Cfdt, que la Direction accepte de transformer la « super structure » qui pèse sur les opérationnels (les strates hiérarchiques, les règles internes, etc.). Ou encore, redéployer des « ressources » sur le terrain plutôt que de se focaliser sur de la gestion « pure » (le manque de moyen étant trop souvent comblé par le recours à de la sous - traitance ou de la prestation). **Nous refusons catégoriquement que cette optimisation se traduise par une externalisation de nos activités via la sous-traitance, synonyme de précarisation et de perte de compétences** ; par une pression supplémentaire sur les équipes opérationnelles, déjà sous tension ; par un renforcement excessif des structures administratives au détriment des équipes de terrain.

Nous sommes donc ouverts à toute proposition d'internalisation de nos activités, pour renforcer nos compétences et garantir la qualité de notre travail ; et évidemment à améliorer les conditions de travail des opérationnels, en leur donnant les moyens de réaliser leurs missions efficacement.

En Outre-mer aussi, chaque tour de manège fatigue un peu plus des collectifs déjà bien abimés (CR [à lire ici](#))

Mayotte : des renforts ont été envoyés à Mayotte après le passage du cyclone qui a détruit, en partie, ce département ; Malakoff a pris le relais pour le service paye, des salariés ont pu quitter le territoire, le report de congés 2024 sur 2025 a été accepté pour les salariés qui ont travaillé après le passage du cyclone ; d'autres ont bénéficié d'autorisations d'absence. Des salariés ont dormi et mangé à la station, pour leur éviter de devoir se déplacer pour aller travailler. Ceux-là, et ceux qui ont travaillé pendant cette période, ont bénéficié d'une prime (de 700 à 1000 euros), dont l'enveloppe, nous l'avons appris en négociation NAO, est issue de celle des PARSI dédiée à l'augmentation des rémunérations de tous les salariés de FTV.

Mais les salariés de Mayotte réclament une aide exceptionnelle à FTV, la même pour tous. La Présidente estime que le rôle de l'entreprise n'est pas de se substituer aux assurances ou à l'Etat. Côté représentants du personnel, un appel au don des CSE a été lancé, pour constituer une cagnotte de 100.000 euros distribuée ensuite par le CSE de Mayotte aux salariés. Un appel à la solidarité de tous les salariés de FTV, qui renonceraient, de fait, à une partie des subventions de leur CSE.

Numérique : un max de sensations pour la direction du pôle OM, qui annonce que le nombre de visiteurs de la plateforme OM augmente de 28% en 2024, soit 197 millions de vues supplémentaires. L'actu en OM était riche, mais aussi, explique la direction, « un travail de référencement et une coopération plus étroite entre les stations et la direction des médias du pôle ont permis » d'atteindre ces chiffres. Maintenant, l'objectif est de mieux connaître les publics, et de maîtriser les nouveaux formats, entre autres grâce à une « académie digitale », un centre de ressources au service des stations. Une 20aine de personnes travaillent sur ce sujet pour le pôle. Des ETP pris, supposons-nous, sur le terrain.

CAMPUS : les salariés de Malakoff invités à rejoindre le Palais des glaces du siège, leur déménagement est toujours prévu au 25 juin 2025 pour les premiers services, puis début janvier 2026 pour le service Diff de Malakoff. Avec la mutualisation de certains services, comme le montage par exemple, qui sera assuré par les moyens de La Fabrique au siège.

MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR





france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réforme des rédactions, bilan à 18 mois : un cabinet extérieur a été désigné pour faire un point sur le projet initial et la réalité 18 mois après, station après station. Où en est chaque station, comment lui permettre de progresser dans le projet ? On ne sait pas.

Technologies : le déploiement de « Zénon », le logiciel radio, est toujours problématique. La Présidente découvre, pendant le débat, qu'un outil non stabilisé est mis entre les mains de salariés qui doivent faire avec. Et elle s'en indigne, demande à la direction technique OM de la transparence sur le travail des équipes techniques sur Zénon, de donner aux salariés utilisateurs un calendrier de la stabilisation de l'outil, pour qu'ils puissent se projeter sans attendre la date du déménagement de Malakoff au siège. Belle indignation de la Présidente, donc, mais il n'empêche : la mise en œuvre d'outils non stabilisés est désormais habituelle à FTV.

Budget 2025 en OM : « Développer les offres répondant aux besoins réels des publics, poursuivre la réflexion sur la refonte éditoriale, et renforcer les actions de mutualisation entre stations sont les trois axes autour desquels ont été fabriqué ce budget », dont acte. Des objectifs ambitieux à atteindre malgré une baisse budgétaire : accorder une place particulière au sport, à la jeunesse, la culturelle. Aux nouveaux formats. Aux nouveaux supports. En optimisant les ressources, mais c'est bien sûr... Mieux les répartir entre les stations. Déménager Malakoff. Et tout en supprimant 25 ETP sur le pôle... La pensée magique, c'est beau.

Formation en alternance de jeunes journalistes ultra marins, en partenariat avec l'IJBA (école de journalisme de Bordeaux, reconnue par la CCIJP) : il s'agit d'un Diplôme Universitaire sur 2 ans, pour des étudiants au profil « trimédia », qui suivront une formation en présentiel et à distance. La présélection, avec l'IJBA, est en cours. L'AFDAS intervient dans la prise en charge des frais de scolarité (à hauteur des frais de scolarité et de déplacement, sachant que les frais de scolarité s'élèvent à 12 000€/ étudiant – mais à vérifier si dans cette somme, sont compris les frais de déplacement et de logement en métropole !), mais pas partout : SPM et Mayotte ne sont pas dans le périmètre de l'AFDAS. Dommage ! Les stations qui souhaitent accueillir un alternant sont, pour le moment, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion. Début du dispositif souhaité : septembre 2025, si la convention est signée d'ici là. D'autres métiers seraient concernés à terme par ce type de dispositif

MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



Suivi du transfert des équipes légères de la fabrique au Réseau (respect des engagements pris)

Équipes légères : la galère continue ! Vous l'aviez senti venir ? Nous aussi ! Le transfert des équipes légères vers le Réseau France 3, c'était couru d'avance : l'activité n'est pas au rendez-vous. Mais ce qu'on n'avait pas prévu, c'est que la Fabrique en profiterait pour faire le ménage dans le matériel. Résultat : les salariés transférés de force, sont obligés de bricoler avec des équipements inadaptés, des projecteurs 220V sans batterie en pleine campagne ! Un peu comme un manège avion sans avions, quoi. Explications de la direction de La Fabrique : le matériel ne serait pas conforme, voire inexistant... Mais le problème sera réglé, promis – juré. C'est bizarre, alors qu'en CSE Réseau, la Fabrique ne lâchait rien, quand la présidente est embarquée dans le petit train panoramique avec nous, on nous promet des ajustements.

Passerelles Fabrique-Réseau : un aller sans retour ? Les problèmes persistent. La Fabrique se plaint de difficultés à planifier les équipes du pool sur les tournages fiction, accusant un manque d'anticipation. En revanche, pour détacher ses propres salariés sur les équipes légères du Réseau, là, il n'y a aucun souci ! Des passerelles à sens unique, des plannings incompréhensibles, du matériel



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

défaillant : quand on parvient enfin à traduire la langue de bois de la direction de La Fabrique, on comprend aisément que tout est bon pour bloquer les salariés dont la Fabrique s'est consciencieusement débarrassée.

Bilan RSE 2024 et projets pour 2025 : le parc d'attraction se met au vert (document à lire ici)

Livia Saurin, secrétaire générale adjointe FTV en charge de la RSE et des relations avec les institutions, vient pour la 1ère fois au CSE C avec une présentation qui rend compte de toutes les actions menées ou initiées en 2024 dans le domaine de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises**. Des actions de communication et de sensibilisation (Ecoday au siège), des décisions contraignantes pour les salariés (plus de poubelles individuelles par exemple), des innovations notamment sur le numérique (pas d'autoplay sur les vidéos de nos sites ou encore « nettoyage » de nos catalogues sur nos plateformes), mise en place d'un comité de pilotage avec des référents par secteur de l'entreprise, etc. Autres actions mises en œuvre : de la formation (des e-learning généralistes, mais aussi spécialisés par exemple sur les achats responsables, sur l'écoproduction, sur le numérique responsable, pour les journalistes, etc.).

Et puis, il y a les JO 2025, « reconnus par l'ARCOM comme étant les plus paritaires et inclusifs de l'histoire des jeux olympiques » ; « des fictions marquantes », sur le handicap, avec des acteurs en situation de handicap. Il y a la présence des femmes sur les antennes avec une quasi-parité des expertes femmes en plateau, ou encore les lundis soir sur France 5 dédiés aux enjeux d'environnement.

La RSE s'invite aussi dans nos contrats avec les producteurs ou les fournisseurs, avec des clauses comportant des obligations environnementales, mais aussi portant sur la diversité par exemple. La transmission d'un bilan carbone de fin de tournage, par le producteur, est exigée, et la labélisation « ecoprod » des producteurs avec lesquels on travaille est recherchée. À ce sujet, FTV Studio a obtenu le label ecoprod « deux étoiles » pour « Un si grand soleil ».

MARS 2025

OK OK OK. **Mais quid du S dans RSE ? SOCIÉTAL ?** Ne serait-ce pas bien, aussi, de se pencher sur les conditions d'embauche et de travail des salariés de nos prestataires ? D'arrêter de sous-traiter des activités « cœur de métier », le maquillage dans le réseau f3 par exemple ? Le S, à FTV ; c'est surtout de l'« inclusion », de l'« insertion par l'activité économique ». La qualité des conditions de travail des salariés des fournisseurs appartient, elle, à notre « charte des fournisseurs ».

Autre sujet, qui nous interpelle, **l'utilisation de Starlink** pour la « flamme olympique » a permis une opération plus vertueuse que si des cars régie étaient intervenus (-600 T de CO2). Mais nous nous opposons au remplacement généralisé de moyens « lourds » par ce type de dispositif. D'autant qu'il ne nous semble pas opportun, pour une télévision de service public, de se mettre à la merci d'une entreprise – Starlink – appartenant à un milliardaire américain (le « bouffon sous kétamine », © le sénateur Claude Malhuret...) ayant une vision du monde bien à lui. La Présidente entend cela, et précise qu'elle a demandé à la direction des technologies de chercher des alternatives. Et puis, nous estimons que les moyens de transmission « légers » ne doivent pas remplacer nos vidéos mobiles au motif qu'elles seraient... polluantes. Non, nous demandons que ces VM restent dans notre parc, mais dans des versions plus soutenables sur un plan environnemental.

Les achats hors programmes s'y mettent aussi, avec une démarche en vue de l'obtention d'une labellisation RSE. Pour autant, faut-il privilégier les véhicules hybrides ou électriques ? Et comment financer des travaux et aménagements immobiliers coûteux, mais vertueux sur le plan environnemental ?

SUIVEZ-NOUS SUR





france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

En matière numérique et technologique, on devrait augmenter le taux de réemploi du matériel informatique et technique, externaliser les serveurs vers des data center et numériser les applis vers le cloud, bien plus performants que des installations en interne.

Et en 2025 ? les objectifs ne manquent pas : par exemple, labeliser tout FTV pour du « numérique responsable », mettre en place des modalités plus sobres pour la captation d'évènements sportifs, réemployer le matériel IT... FTV veut poursuivre l'électrification de sa flotte automobile, étudier les possibilités de construction eco responsables, et veiller à la sobriété énergétique de nos bâtiments. **Le plan d'action, c'est à dire le plan de transition, est en construction.** Il devrait d'ailleurs être au cœur des débats lors d'une « convention citoyenne » au sein de FTV, organisée pour que chaque salarié puisse contribuer à la construction du plan de transition. Tous à bord du carrousel à chaînes, pour un monde plus vert, mais sera-t-il plus juste et plus équitable, à FTV ?

Le bilan carbone de FTV en quelques chiffres : la diffusion représente 65% de notre empreinte carbone, la fabrication des programmes 25%, les déplacements 10%. Le plan de transition va jouer sur les leviers que nous pouvons maîtriser : l'éco production, la diffusion, les achats hors programmes.

La CSRD : la Directive européenne de reporting extra financier, à laquelle FTV est désormais soumise, est plus exigeante en termes de reporting que l'obligation précédente de déclaration de performance extra financière. Mais ces dernières semaines, la Commission Européenne, et récemment le Sénat français, tentent d'alléger les obligations ou de repousser le calendrier de mise en œuvre de cette directive. Il n'empêche, FTV a décidé de poursuivre sa stratégie RSE plutôt que de la mettre en stand by, afin d'avancer et d'être prêt quand la CSRD s'imposera à l'entreprise. Accélération maximum – il était temps quand même, pour rappel, le Grenelle de l'environnement et la vague « développement durable – environnement » qui avait déferlé sur tout le pays, c'était il y a 18 ans !

Le CSE C a créé, il y a quelques mois, **une commission Environnement**, qui est restée inactive jusque-là, dans l'attente de la présentation de la stratégie RSE de l'entreprise. Maintenant que le contact est établi, la commission va pouvoir travailler : lancer un appel à candidature pour sa constitution, définir ses objectifs, convenir des documents dont elle doit disposer... La direction se dit prête à travailler avec cette commission, et à présenter au CSE C annuellement son bilan RSE et son plan d'action.

Et l'IA, dernière arrivée sur le marché des sensations fortes ? Le CSE C réclame des informations/consultations des instances à chaque introduction d'outils comprenant de l'IA, comme il en a le droit. Les élus ont voté une résolution, [à lire ici](#).

Prochain CSE Central : 24 et 25 avril 2025

Vos représentants syndicaux Cfdt :

Majid Bensmail (Malakoff), Yvonne Roehrig et Pascal Lefebvre (Réseau F3),
Christian Vigneau (Saint Pierre et Miquelon), et Stéphane Servant
(Guadeloupe)



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr

MARS 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

